

Ordonnance du Roy du 17 Decembre 1740 Pour fixer pendant l'année 1741 la retenue du pain de munition, à 24 deniers par ration, dans les Places des frontières de Flandre et d'Allemagne

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 17 Decembre 1740 Pour fixer pendant l'année 1741 la retenue du pain de munition, à 24 deniers par ration, dans les Places des frontières de Flandre et d'Allemagne

Auteur(s) : France 1740

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1740]